

Vieillir et s'épanouir en Pays de Redon

POURQUOI UNE CHARTE TERRITORIALE ?

Comment créer ou recréer du lien social ?
Comment articuler les différents types de solidarités (familiales, générationnelles, voisinage...) avec un accès adapté aux services (social, santé, qualité de vie) les plus indispensables à une légitime qualité de vie ?
Comment favoriser le maintien à domicile ?
Quelle offre de structures et de soins développer ?
Comment diffuser une image positive du vieillissement ?

La MSA et le CLIC du Pays de Redon engagent¹ une « Charte territoriale des solidarités avec les aînés »². Elle est mise en œuvre jusqu'en 2015 sur le territoire

d'intervention du CLIC³. Les acteurs locaux (élus, professionnels, responsables associatifs, bénévoles et habitants) sont invités à participer à cette démarche intitulée « **Vieillir et s'épanouir en Pays de Redon** ». L'objectif est d'élaborer des actions concertées en direction des personnes âgées, sur les thématiques suivantes :

- La promotion de la santé
- L'adaptation de l'espace de vie
- La prévention de l'isolement
- L'aide aux aidants

Le territoire d'intervention du CLIC Pays de Redon

Ce territoire s'étend sur deux régions (Bretagne et Pays de la Loire) et trois départements (Ille-et-Vilaine, Morbihan et Loire Atlantique). Il est composé de 7 cantons.



A noter : plusieurs organismes sont producteurs de données statistiques sur la démographie, particulièrement sur le Pays de Redon qui s'étend sur trois départements. Les champs couverts et le périmètre des inclusions notamment sont susceptibles de varier selon les sources.

Notes :

¹ Les signataires de la charte sont la MSA Loire-Atlantique – Vendée, la MSA Portes de Bretagne et le GIP du Pays de Redon Bretagne Sud qui porte le CLIC. La charte a été signée le 5 juin 2013 à Redon.

² Les « chartes territoriales des solidarités avec les aînés » s'inscrivent dans la Convention d'Objectifs et de Gestion 2011 – 2015

conclue entre l'Etat et la MSA. Elles ont pour vocation de lutter contre l'isolement et développer les solidarités et les services autour des retraités sur les territoires ruraux.

³ Cantons de Saint-Nicolas de Redon et Guémené-Penfao (44), de Redon, Grand-Fougeray et Pipriac (35), d'Allaire et La Gacilly (56).

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

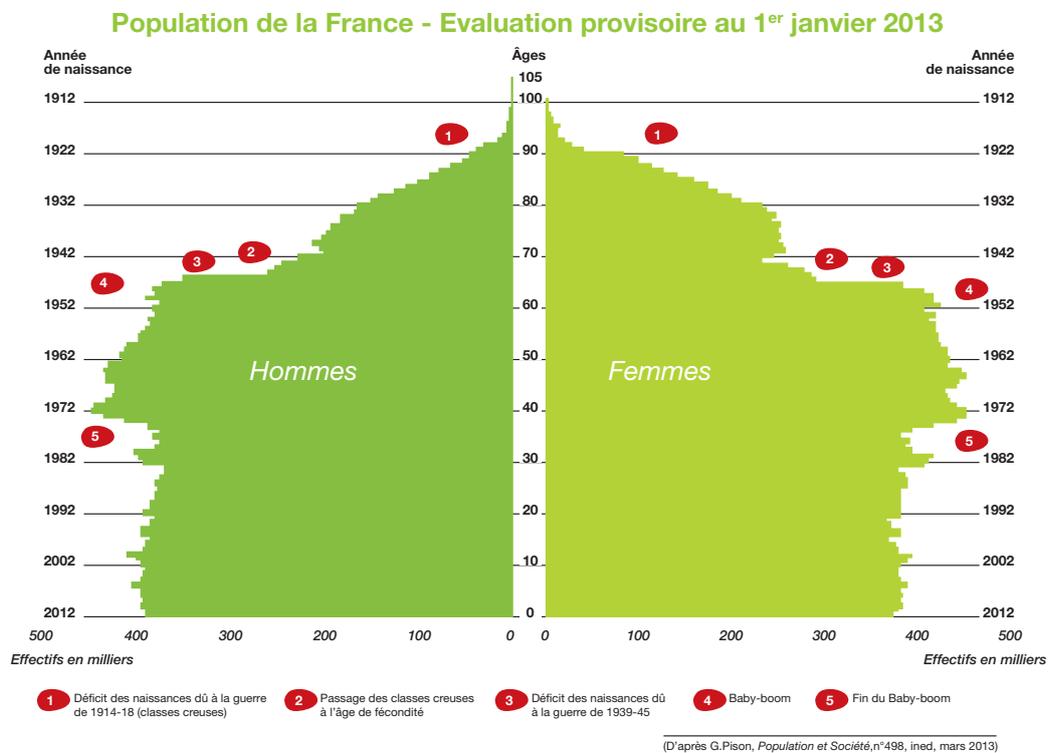
LA FRANCE VIEILLIT

Le nombre de personnes âgées augmente à l'échelle nationale. Les projections montrent une accélération du phénomène dans les années à venir : le nombre des plus de 60 ans devrait doubler entre 2000 et 2050, celui des plus de 75 ans tripler sur la même période et celui des plus de 85 ans, quadrupler⁴.

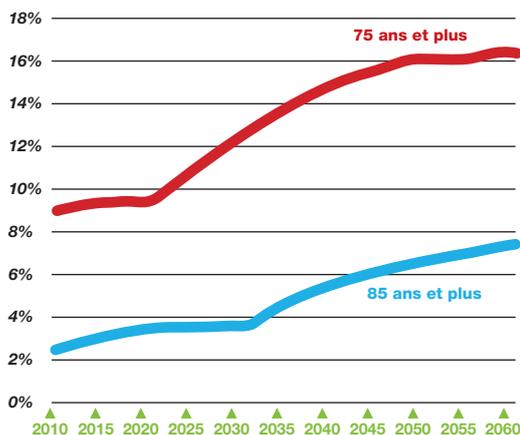
Une situation inédite apparaît. Dans les années à venir, deux, voire trois générations de retraités vont coexister : les 60-70 ans, les 80-90 ans et les centenaires.

UN NOMBRE IMPORTANT DE DÉPART À LA RETRAITE

L'augmentation de la natalité après 1945 jusqu'au milieu des années 70 - le baby boom - a pour conséquence un nombre important de départs à la retraite dans les 50 prochaines années.



Projection de la part des personnes âgées



Source : Calculs Compas, d'après projections de l'Insee (scénario central).



Note :

⁴ Colloque du jeudi 4 février 2010 « Habitat et vieillissement, nouvelles pratiques professionnelles, nouvelles formes d'action publique » organisé par le PUCA (Plan Urbanisme Construction)

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION SUR LE PAYS DE REDON

Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 23% de la population totale du territoire du Pays de Redon Bretagne Sud, ce qui est similaire aux moyennes régionales.

Répartition de la population par tranches d'âge

	Nombre	Pays de Redon	Moyenne des 3 départements (35, 44 et 56)
0 à 14 ans	17 210	20%	19%
15 à 29 ans	14 420	16%	19%
30 à 44 ans	18 300	21%	21%
45 à 59 ans	17 770	20%	20%
60 à 74 ans	12 810	14%	13%
75 ans et plus	8 300	9%	8%

Source : INSEE, RP 2008 - Traitement : MEDEFI 2011

Actuellement, le territoire d'intervention du CLIC réunit 83 832 habitants, dont 20 572 ont plus de 60 ans (soit 24.6%).

La répartition de cette population est inégale selon les cantons qui composent le territoire, puisqu'elle varie de 22,1% à 27,6%.

Deux phénomènes caractérisent la croissance démographique du Pays de Redon Bretagne Sud :

- une augmentation du solde migratoire, c'est-à-dire un nombre d'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire plus important que le nombre de départs,
- et un nombre de naissances en progression de 16% de 2001 à 2006.

Les tendances pour les années à venir indiquent un vieillissement de la population. **En 2030, la population du territoire du Pays de Redon Bretagne Sud sera plus âgée qu'aujourd'hui, avec 29% de plus de 65 ans**, contre 22% de moins de 20 ans. Ce taux sera à priori supérieur à ceux observés sur les autres régions (source Insee).



Répartition des 60 ans et + par canton

Cantons	Pourcentage
Allaire	24,5%
Grand-Fougeray	22,1%
Guéméné-Penfao	27,3%
La Gacilly	27,6%
Pipriac	22,2%
Redon	24,7%
Saint-Nicolas-de-Redon	23,6%

Données CLIC, source MEDEFI 2009



UNE ESPÉRANCE DE VIE EN PROGRESSION

En France, en 2011, l'espérance de vie à 65 ans est de 19,3 ans pour les hommes et de 23,8 ans pour les femmes.

Evolution de l'espérance de vie de 1950 à 2060

Espérance de vie à la naissance	1950	2008	2060
Hommes	63,4 ans	77,6 ans	86 ans
Femmes	69,2 ans	84,3 ans	91,1 ans

Source INSEE

Zoom sur...

L'espérance de vie à la naissance

L'espérance de vie a augmenté de façon importante. En 1950, elle était de 63,4 ans pour les hommes et de 69,2 ans pour les femmes. Les progrès réalisés dans les domaines économique, médical, social et culturel expliquent cette augmentation.

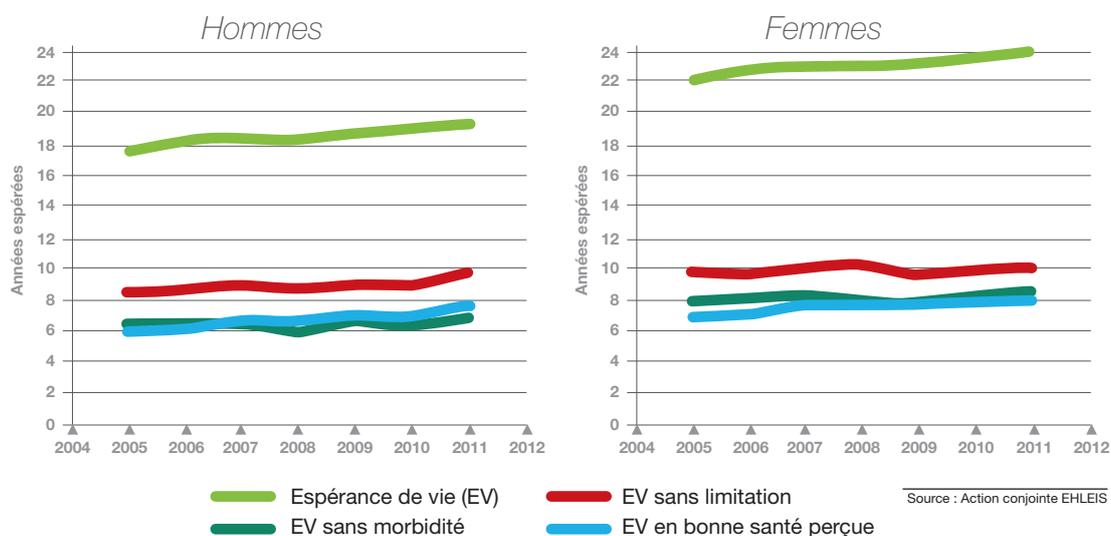
L'ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ

L'espérance de vie en bonne santé est le nombre d'années en bonne santé qu'une personne peut s'attendre à vivre (à la naissance). Une bonne santé est définie par l'absence de limitation d'activité (dans les gestes de la vie quotidienne) et l'absence d'incapacité.

Une étude européenne réalisée chaque année depuis 2005⁶ calcule, dans les États membres de l'Union européenne, l'espérance de vie sans limitation d'activité sous le nom d'« années de vie en bonne santé ». Elle révèle deux enseignements clés :

- on vieillit plus longtemps en bonne santé
- mais on se perçoit en moins bonne santé qu'on ne l'est réellement.

Evolution de l'espérance de vie et des espérances de santé à 65 ans pour la France de 2005 à 2011 - par sexe



Note :

⁶ Action conjointe européenne sur les espérances de vie en bonne santé (EHLEIS pour European Joint Action on Healthy Life Years), cf site INSERM <http://www.inserm.fr>

« DÉPENDANCE » ET « PERTE D'AUTONOMIE », DEUX TERMES À NE PAS CONFONDRE

La définition de la dépendance se réfère à l'incapacité à accomplir seul les actes nécessaires à la vie quotidienne. Elle inclut l'idée de transfert vers un tiers ou de besoin d'aide. L'une des conséquences de la notion d'incapacité liée à la dépendance est que cette dernière est souvent confondue avec la perte d'autonomie. En effet, l'autonomie est parfois définie comme l'absence de dépendance.

Étymologiquement, le terme « autonomie » signifie « la liberté de décider pour soi ». L'autonomie est définie par la capacité à se gouverner soi-même et présuppose la capacité de prévoir, de choisir, la liberté de pouvoir agir, accepter ou refuser en fonction de son jugement.

Les termes d'autonomie et de dépendance sont couramment utilisés en opposition l'un à l'autre. Cependant, ils ne sont pas contraires mais plutôt à articuler. En effet, **la dépendance est définie par le besoin d'aide d'une personne et l'autonomie se réfère à son libre arbitre en tant qu'individu.**

Si conceptuellement, ces approches sont bien distinctes, la frontière est plus floue dans l'évaluation du besoin d'aide de la personne âgée. Dépendance et autonomie sont des notions déterminantes dans la mise en place d'actions envers les personnes âgées.



DES FRAGILITÉS SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE REDON

UNE POPULATION AGRICOLE, OUVRIÈRE ET RETRAITÉE FORTEMENT REPRÉSENTÉE

Trois catégories socioprofessionnelles sont fortement représentées sur le Pays de Redon par rapport aux moyennes bretonnes et ligériennes : les ouvriers, les agriculteurs et les retraités. A contrario, la proportion des cadres, des professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires y est plus faible.

Répartition de la population par catégories socio-professionnelles

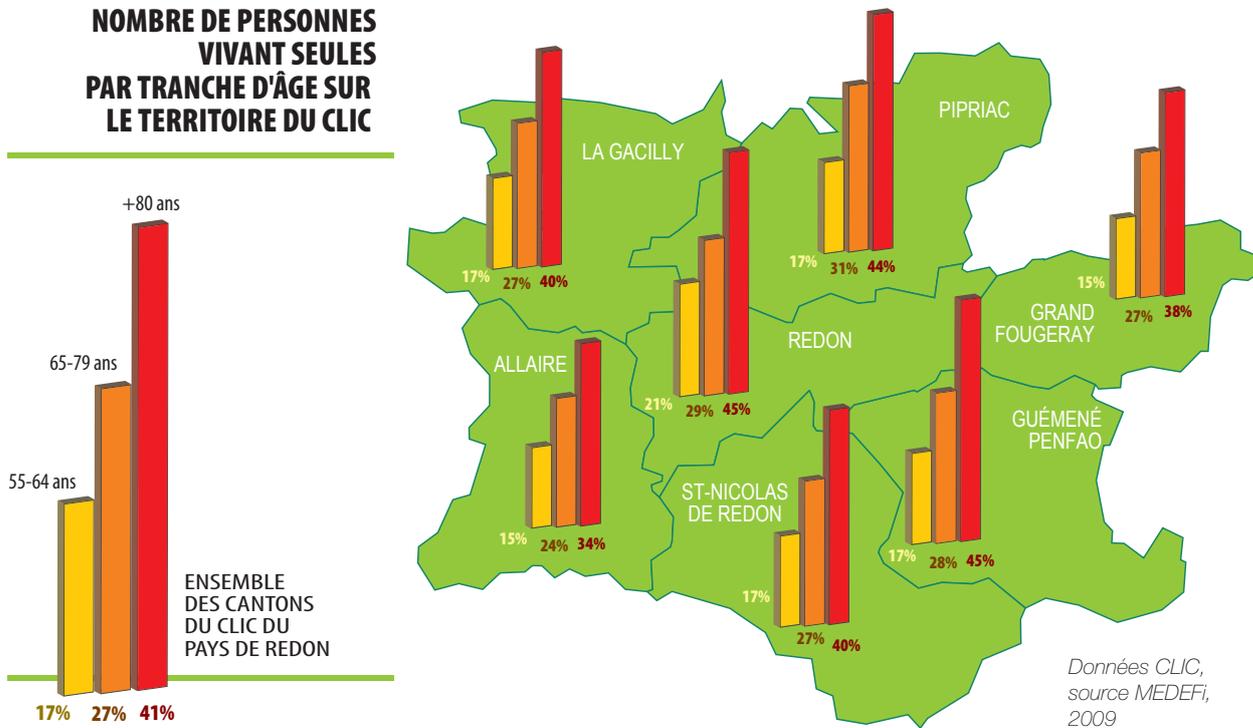
Population de 15 ans ou plus	Nombre pour le Pays de Redon	% pour le Pays de Redon	% des 3 départements
Agriculteurs, exploitants	2 420	3%	1%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2 460	4%	3%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	2 820	4%	8%
Professions intermédiaires	7 640	11%	14%
Employés	10 250	14%	16%
Ouvriers	14 290	20%	15%
Retraités	22 080	31%	26%
Autres sans activité professionnelle	9 600	13%	17%

Source INSEE, RP 2008 - Traitements : MEDEFI 2011



LES PERSONNES ÂGÉES VIVANT SEULES SONT POTENTIELLEMENT PLUS PRÉCAIRES

Le fait de vivre seul est un critère de fragilité au regard du sentiment de solitude potentiel et de l'effort financier accru face aux charges fixes (charges liées au logement par exemple).



La carte ci-dessus met en évidence deux constats :

- Sur le territoire, les personnes de plus de 80 ans vivent plus souvent seules (41%) que les moins de 80 ans ;
- 3 cantons (Pipriac 44%, Redon 45% et Guéméné-Penfao 45%) ont un taux plus élevé de personnes de plus de 80 ans vivant seules que les 4 autres cantons (Allaire 34%, Grand-Fougeray 38%, La Gacilly et Saint-Nicolas 40%).

A retenir

- Aujourd'hui, le territoire d'intervention du CLIC réunit 83 832 habitants dont 20 572 ont plus de 60 ans, soit 24,6%.
- En 2030, la population du territoire du Pays de Redon Bretagne Sud sera plus âgée qu'aujourd'hui, avec 29% de plus de 65 ans.
- On vieillit plus longtemps en bonne santé mais on se perçoit en moins bonne santé qu'on ne l'est réellement.
- La dépendance est définie par le besoin d'aide d'une personne et l'autonomie se réfère à son libre arbitre en tant qu'individu.
- Sur le territoire, les personnes de plus de 80 ans vivent plus souvent seules (41%) que les moins de 80 ans.



LA CHARTE : MODE D'EMPLOI

La démarche « Vieillir et s'épanouir en Pays de Redon » est engagée sur le territoire du CLIC du Pays de Redon jusqu'en 2015.

Elle s'inscrit dans le cadre de la Charte territoriale des solidarités avec les aînés, initiée par le CLIC et la MSA.

L'enjeu de cette démarche est d'associer les acteurs locaux à l'élaboration d'actions concertées avec et en direction des personnes âgées du territoire.

Quatre champs d'actions sont investis :

- La promotion de la santé
- L'adaptation de l'espace de vie
- La prévention de l'isolement
- L'aide aux aidants

Chaque champ d'action donnera lieu à 4 ateliers, co-animés par le CLIC et la MSA, de janvier à avril 2014. Les réflexions et échanges pourront suivre, sur l'ensemble de l'action, la méthodologie suivante :

- 1 Partage d'une culture commune autour de la thématique ;
- 2 Recueil des besoins auprès de personnes âgées du territoire et des acteurs locaux (élus, professionnels, responsables associatifs, bénévoles...) ;
- 3 Elaboration de réponses pour le territoire ;
- 4 Proposition d'actions ;

L'ensemble de la démarche est accompagnée et validée par un comité de pilotage⁷.

Notes :

⁷ Représentants du CLIC du Pays de Redon et des MSA Loire-Atlantique – Vendée et MSA Portes de Bretagne

Contacts

MSA Loire-Atlantique - Vendée
Antoine CHAUVIN
chauvin.antoine@msa44-85.msa.fr
☎ 06 87 60 60 70

CLIC du Pays de Redon Bretagne Sud
Solène SECHET
clic-coordinatrice@pays-redon.fr
☎ 02 99 71 12 13

MSA Portes de Bretagne
Marie-Andrée RICHARD
richard.marie-andree@portesdebretagne.msa.fr
☎ 02 99 01 81 52